

# Les finances de Nanteau-sur-Essonne à fin 2021

D'où provient cet argent ?

Il provient :

**Des RECETTES de fonctionnement : 331 434 €**

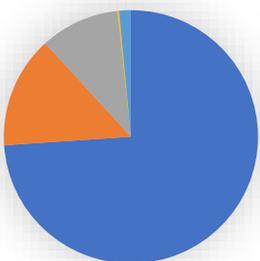
**331 434 € au service de la commune**

Où va cet argent ?

Il est utilisé pour :

**Des DEPENSES de fonctionnement : 281 369€**

▪ Impôts locaux	245 038 €
▪ Dotations de l'Etat	47 321 €
▪ Droits de mutation	33 484 €
▪ Salle Polyvalente	630 €
▪ Divers	4 961 €

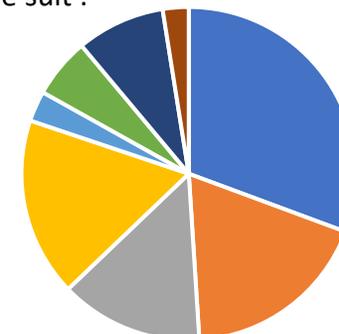


■ Impôts locaux  
■ Dotations de l'Etat  
■ Droits de mutations  
■ Salle polyvalente  
■ Divers

86 277 € sont reversés à l'Etat dont 75 977 € au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) et 10 300 € au FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales)

Les 195 092 € restants se répartissent comme suit :

• Charges de personnel	51 563 €
• Ecole de Buthiers	38 941 €
• Charges courantes	48 792 €
• Syndicats intercom.	8 322 €
• Voirie et réseaux	16 348 €
• Elus locaux	24 074 €
• Divers (incendie, CAS, ACAD,...)	7 052 €



■ Etat  
■ Charges de personnel  
■ Ecole de Buthiers  
■ Charges courantes  
■ Syndicats intercom.  
■ Voirie et réseaux  
■ Elus locaux

**Et le financement des INVESTISSEMENTS**

En 2021 l'excédent dégagé par la commune se monte à 50 065 €.

Conjugué à celui des années précédents, il permet de poursuivre les investissements sans augmenter le taux d'imposition de la commune.

**Soit recettes d'investissement 2021 : 354 437 €**

**Principaux investissements réalisés en 2021 :**

- Enfouissement la croix boisée
- aspirateur a feuilles
- Broyeur de végétaux
- Meubles pour l'archivage
- Palan électrique

**Soit dépenses d'investissement 2021 : 255 853 €**